



Êtes-vous fonctionnaire dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN)? Si c'est le cas, nous vous invitons à vous inscrire à une formation de développement professionnel sur

Législation

Pour qui?

Nous invitons tous les fonctionnaires travaillant dans la rédaction législative et qui souhaitent se professionnaliser à s'inscrire à cette formation. Elle offre une occasion unique de partager vos connaissances et vos compétences avec d'autres participants et de vous inspirer des collègues d'autres pays.

Cette formation est destinée à des fonctionnaires des pays cibles: Algérie, Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, Oman, Territoires palestiniens et Tunisie.



Pour vous inscrire, vous devez avoir entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la rédaction législative. Comme il s'agit d'une expérience unique, vous ne pouvez participer à une formation Shiraka qu'une seule fois, et seulement si vous n'avez pas participé auparavant à un autre programme de formation Shiraka.

Nous valorisons la diversité parmi nos participants et nous encourageons donc les femmes à s'inscrire.

Cette formation fait partie du programme « Shiraka ». Il s'agit d'une initiative du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Shiraka vise à renforcer et à améliorer les relations bilatérales entre les Pays-Bas et la région MOAN dans le secteur public, et offre une opportunité d'améliorer les services publics en s'inspirant réciproquement. Pour plus d'informations sur le programme de formation Shiraka, veuillez regarder cette [video](#).

Objectifs de la formation

La formation Législation vous aidera à :

- Améliorer votre savoir et vos compétences dans le domaine de la rédaction législative ;
- Familiariser vous-même avec les bonnes pratiques en matière de la rédaction législative ;
- Permettre d'agir en tant qu'agents de changement dans votre pays ;
- Partager votre savoir et vos compétences dans votre pays d'origine ;
- Développer un réseau précieux avec des homologues dans votre région, votre pays et aux Pays-Bas ;
- Renforcer les liens avec les Pays-Bas et les parties prenantes du secteur néerlandais de la rédaction législative.

Thèmes de la formation

La formation couvre les sujets suivants :

- La formation couvre les sujets suivants :
 - Le système néerlandais, y compris le rôle de la législation aux Pays-Bas ;
 - La politique et la pratique en matière de qualité législative aux Pays-Bas ;
 - Les outils et les ressources des rédacteurs législatifs néerlandais ;
- La formation couvre les sujets suivants :

Précisions sur la formation

- Toutes les sessions se feront en anglais, nous recommandons donc que vous ayez un niveau de compréhension en anglais intermédiaire.
- Une interprétation en direct en arabe ou en français est possible pendant les réunions et les sessions.
- Nous pouvons dispenser la formation à 25 personnes. Ce nombre sera réparti entre les pays participants en fonction de la qualité des candidatures.
- L'ensemble de la formation durera 2 semaines (** jours ouvrés). Vous êtes tenu(e)s d'assister à toutes les sessions.
- Les visites d'étude et les activités sociales font partie de la formation.
- À l'issue de la formation, vous recevrez une attestation de participation.

Déroulement de la formation

La formation se déroule en deux parties, à deux endroits:

	Dates	Ville	Pays
1^{ère} partie	30 juin – 8 juillet 2025	La Haye	Les Pays-Bas
2^e partie	Octobre/novembre 2025	À déterminer	À déterminer

Une partie de la formation peut prendre la forme d'un apprentissage mixte (partiellement en ligne, partiellement hors ligne).

Si les restrictions sanitaires et en matière de voyages internationales ne permettent pas d'organiser une formation aux Pays-Bas, une solution alternative sera proposée. Cela pourrait être une formation en ligne.

Dans le cas où la formation est organisée en ligne, les participants devront avoir de bonnes compétences informatiques, un accès suffisant à un ordinateur équipé d'un système d'exploitation récent et une bonne connexion à Internet (les participants doivent pouvoir utiliser Zoom, Word, PowerPoint, etc.).

Pour tous les participants



- Vous devez organiser et payer votre voyage jusqu'à l'aéroport dans votre pays d'origine.
- Vous devez vous occuper de votre demande de visa.

Coûts pour les participants des pays figurant sur la

[liste de l'OCDE et du CAD](#)



- Le gouvernement néerlandais couvrira tous les coûts liés à la formation. Cela comprend le voyage international, le logement, les repas pendant les jours de formation, le visa et l'assurance et le coût de la formation.
- Si vous voyagez à partir d'un aéroport international situé en dehors de votre pays d'origine, les frais de déplacement local sont à votre charge. Vous recevrez une indemnisation pour la partie internationale de votre voyage.

Coûts pour les participants des pays qui ne figurent pas sur la

[liste de l'OCDE et du CAD](#)



- Vous devez organiser votre voyage et payer vos frais de voyage international, vos billets d'avion et votre visa.
- Le gouvernement néerlandais prend en charge les frais de logement, d'assurance et le coût de la formation.

Frais de non-présentation ou d'annulation



- En cas de non-présentation ou si vous annulez dans les 4 semaines précédant le début de la formation, l'organisation a le droit de réclamer tous les frais à votre employeur.

Comment présenter votre candidature

- L'inscription se fait en ligne, avant la date limite du 10 mars 2025.
- Rendez-vous sur notre [Aperçu des cours de formation Shiraka](#) et sélectionnez le cours de votre choix en cliquant sur le bouton « présenter ma candidature ».
- [Connectez-vous](#) en cliquant sur Login ou créez un compte en cliquant sur « [Register](#) ».

Pour en savoir plus

shiraka@rvo.nl (pour les questions concernant la candidature et la base de données)

shiraka.legislation@cilc.nl (pour les questions concernant le cours)

Le programme de formation Shiraka est une initiative du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Le département Entrepreneurat international de l'Agence néerlandaise pour les entreprises met en œuvre le programme de formation Shiraka. Le cours de développement professionnel Le cours de développement professionnel Législation sera organisé par le Centre pour la Coopération Juridique Internationale (CILC) et l'Académie pour la législation

Ministry of Foreign Affairs
Rijnstraat 8
P.O. Box 20061 | 2500 EB
The Hague, Pays-Bas

Informations sur la formation

Experts

Experts impliqués dans cette formation



Dr. Akram Daoud est notre modérateur de longue date pour le programme Shiraka. En tant que professeur en droit et ancien doyen de la faculté de droit de l'Université Al-Najaa à Naplouse, il possède une vaste connaissance du secteur judiciaire aux Pays-Bas et dans divers pays arabes.



M. Nico Florijn a travaillé pendant longtemps à l'Académie de la Législation et a enseigné aux nouveaux rédacteurs de législation néerlandais les directives néerlandaises en matière de législation. Il possède une vaste expérience dans la formation à l'élaboration de lois impactantes et efficaces.



M. Renzo van Diepen est l'expert en gestion du changement dans ce programme de formation. Grâce à des exercices interactifs, il vous enseignera les compétences les plus importantes en matière de gestion du changement et vous motivera à devenir vous-même un véritable agent du changement !

Visites d'étude

Pendant la formation, les visites d'étude suivantes peuvent être organisées

Conseil d'État

Le Conseil d'État joue aux Pays-Bas à la fois le rôle d'organe consultatif en matière législative auprès du gouvernement et de plus haute juridiction administrative générale.

Bureau législatif du Parlement

Le bureau législatif du Parlement aide les membres du Parlement dans la rédaction des lois et les conseille sur les meilleurs outils et pratiques législatifs.

Back Home Action Plan

Lors de votre participation à la formation vous travaillerez sur un Back Home Action Plan (BHAP). Vous trouvez ci-dessous quelques exemples de BHAP sur lesquels les participants ont travaillé dans le passé.

Élaborer un guide sur la rédaction législative efficace à utiliser comme cadre par les rédacteurs législatifs en Tunisie.

Lancer un système électronique de suivi et de traçabilité de l'état des projets de loi en cours d'élaboration par le Bureau de la Législation et des Avis en Jordanie.

Préparer un nouveau projet de loi en Palestine.

"C'était un cours de formation diversifié et complet qui a abordé tous les aspects théoriques et pratiques du processus de rédaction législative !"